

Présentation de l'Institut

L'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA) est une asbl subventionnée par la FWB. Son but est la co-construction, la diffusion et la promotion de la culture architecturale propre à la FWB afin d'éveiller la conscience architecturale de tous.

L'ICA poursuit la réalisation de ce but:

- par la diffusion et la promotion culturelles de l'architecture en FWB en favorisant le recours à la transversalité des disciplines connexes (photographie, vidéo, écriture, etc.),
- en rendant compte de ce qui se passe aujourd'hui en FWB dans le domaine de l'architecture et de ses disciplines associées (urbanisme, paysage, etc.), ou dans un passé récent qui influe sur l'architecture d'aujourd'hui,
- en tissant et coordonnant un réseau avec les acteurs actuels wallons et bruxellois qui peuvent être de tous types mais partageant les mêmes aspirations de qualité architecturale,
- en organisant des actions de médiation culturelle de tout type (workshop, rencontres, résidences, conférences, expositions, publications, etc.) et pour tout public dans le domaine de l'architecture et de ses disciplines associées (urbanisme, paysage, etc.). Par le biais de visites, d'ateliers créatifs, de stages, de rencontres, mais aussi en proposant des outils pédagogiques qui permettent une première sensibilisation aux notions fondamentales de l'architecture, l'ICA propose aux enfants et aux adultes d'exercer leur sens critique, d'analyser un contexte et de répondre à une problématique. En recourant à l'imaginaire et au fantastique, chacun.e est amené à trouver des solutions à ces problématiques.

Pour ce faire, l'ICA n'est pas un lieu mais des lieux. Il est nomade. L'ICA fédère différents lieux déjà impliqués dans la réflexion sur l'environnement bâti contemporain et la médiation des enjeux architecturaux de la FWB répartis sur le territoire pour co-construire cette culture et diffuser sa programmation. L'ICA étant nomade, son site web et les réseaux sociaux sont plus que des canaux de communication, ils abritent son archive et représentent son point d'ancrage.

1/ Présentation du poste

Chargé.e de médiation et des actions culturelles

L'ICA recrute un.e chargé.e de médiation et des actions culturelles à temps plein. Cette personne travaillera au sein d'une équipe de 4 personnes, composée d'une directrice, d'une chargée de communication et d'une chargée d'administration et des actions culturelles. La notion de transversalité est une valeur essentielle au sein de l'équipe.

Le/la chargé.e de médiation et des actions culturelles assure sa fonction sous la supervision de la Directrice. Son rôle est d'appliquer et de développer à la fois la médiation, la pédagogie et la programmation culturelle mises en place par l'ICA. C'est un rôle partagé de médiation architecturale envers tous les publics et d'appui au développement des actions culturelles. Pour cela, il/elle doit:

- Concevoir, organiser, animer et évaluer des actions de médiation culturelle de tout type dans le domaine de l'architecture et de ses disciplines connexes (urbanisme, paysage, etc.) adressées à un public large (enfants, citoyens, experts, maîtrise d'ouvrage, administrations, politiques), en collaboration avec le reste de l'équipe,
- Participer au développement de l'ensemble des actions culturelles (expositions, rencontres, visites, etc.) en collaboration avec le reste de l'équipe,
- Développer les partenariats avec les écoles, les Centres culturels et tout autre partenaires potentiels pour essaimer la pédagogie mise en place par l'ICA,
- Veiller au bon déroulement logistique (locaux, matériel, accueil, etc.) et administratif (communication, inscriptions, organisation ou de l'accueil des groupes scolaires, etc.) des médiations, en collaboration avec le reste de l'équipe,
- Participer à l'élaboration de certains dossiers de subsides en collaboration avec le reste de l'équipe,
- Entreprendre toutes les tâches concomitantes incombant à la fonction.

2/ Votre profil

Le/la chargé.e doit avoir un minimum de deux ans d'expériences comparables. D'autre part, il/elle doit :

- Porter un réel intérêt et avoir une bonne connaissance de l'architecture contemporaine et de la culture architecturale en FW-B et en Belgique,
- Avoir une forte sensibilité pour la pédagogie,
- Savoir gérer un projet de A à Z,
- Savoir travailler en autonomie et en équipe,
- Être positif.ve, dynamique et créatif.ve tout en sachant faire preuve de rigueur et d'organisation,
- Être flexible et capable de s'adapter à des horaires variables, à des tâches variées et être prêt.e à se déplacer dans les différents lieux partenaires en Wallonie et à Bruxelles,
- Posséder le sens du contact social et du relationnel,

- Savoir travailler dans le respect des contraintes juridiques et budgétaires du projet,
- Avoir de bonnes capacités de communication écrites et orales en Français. La connaissance de l'Anglais et du Néerlandais sont des plus.
- Avoir des notions en intelligence collective,
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques (Excel, Word, Powerpoint, éventuellement suite adobe).

===

L'ICA propose un contrat de travail à temps plein à durée indéterminée. Une rémunération en référence aux conditions fixées en CP 329.02 du secteur socioculturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une série d'avantages extra légaux (chèques repas, abonnement gsm). Une prise de poste théorique au plus tôt début juin.

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse info@ica-wb.be à l'attention d'Audrey Contesse pour le 15 avril 2026 inclus. Si votre candidature est présélectionnée, vous serez invité.e à un entretien en présentiel le 29 avril 2026.

Notre bureau se trouve à Bruxelles.